

Nom du produit: Phosphatant

Révision: 28/04/2014

Date d'impression: 28/04/2014

Section1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise.

1.1-Nom du produit

Phosphatant

1.2-Utilisation de la préparation

Protège contre l'oxydation tous métaux ferreux.

1.3-Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de sécurité

Société: Ets Lefauchaux
13 rue d'Hébécourt
27140 Saint denis Le Ferment

Téléphone: 02 32 55 14 10
Fax: 02 32 55 50 87
Adresse E-Mail: contact@lefauchaux.fr
N°Téléphone appel d'urgence: +33(0)1 45 42 59 59

Société/Organisme: INRS/Orphila <http://www.centres-antipoison.net>

Section2. Identification des dangers.

2.1-Classification de la substance/préparation.

Selon le règlement (CE) n°1272/2008 [CLP]
Skin Corr .1B H314

Texte complet des phrases H: voir section 16.

Selon les directives (CE) n°1272/2008[CLP]
R34

Texte complet des phrases R: voir section 16.

Effets néfastes psychochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement.
Pas d'informations complémentaires disponibles.

2.2-Éléments d'étiquetage.

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Pictogrammes de danger (CLP) :



Mention d'avertissement (CLP) : DANGER
Mentions de danger (CLP) : 015-011-00-6 ACIDE PHOSPHORIQUE 37.2%
: H314- Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
: P102- Tenir hors de portée des enfants
Conseils de prudence (CLP) : P262-Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P305+P352+P338- En cas de contact avec les yeux, laver abondamment à l'eau, consulter un médecin.
P280- Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P301+P315+P331-EN CAS D'INGESTION consulter immédiatement un médecin garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P301+P330-EN CAS D'INGESTION rincer la bouche avec de l'eau.

2.3-Autres dangers.

Pas d'informations complémentaires disponibles.

Nom du produit: Phosphatant
Révision: 28/04/2014
Date d'impression: 28/04/2014

Section 3. Composition/informations sur les composants.

3.1-Substances

Non-applicable.

3.2-Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Acide phosphorique	(n°CAS)7664-38-2 (Numéro CE)231-633-2 (Numéro index)015-011-00-6 (n° REACH)01-2119485924-24	50>x%<60	R34

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N°1272/2008 [CLP]

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N°1272/2008 [CLP]
Acide phosphorique	(n°CAS)7664-38-2 (Numéro CE)231-633-2 (Numéro index)015-011-00-6 (n°REACH)01-2119485924-24	50>x%<60	Skin Corr.1B H314

Nom du produit: Phosphatant

Révision: 28/04/2014

Date d'impression: 28/04/2014

Section 4. Premiers secours.

4-1-Description des premiers secours.

Premier soins général	: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.
Premiers soins après inhalation	: En cas de développement de symptômes : aller à l'air libre et ventiler la pièce suspecte.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante, retirer immédiatement les vêtements contaminés
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 20 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
Premier soin après ingestion	: Se rincer la bouche à l'eau, ne pas provoquer de vomissements, appeler un médecin.

4-2-Principaux symptômes et effets ,aigus et différés

Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer dermatite et dessèchement. Peuvent se produire : irritation de la peau.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Peuvent se produire : irritation des yeux.

4-3-Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5-1-Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Non concerné.

5-2-Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non concerné

5-3 Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome à proximité immédiate du feu

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6-1- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Eviter tout contact avec les yeux et la peau. Porter des lunettes à coques. Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers ou le produit est manipulé de façon constante.

6-1-1- Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6-1-2- pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6-2- Précautions pour la protection de l'environnement.

Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Endiguer et contenir le produit renversé. Ne pas permettre la pénétration dans les canalisations d'eau et égouts car cela créera un risque d'explosion. Si cela se produit avertir immédiatement les autorités locales. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6-3- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Procédés de nettoyage : Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

6-4- Référence à d'autres sections.

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultants du nettoyage.

Section 7. Manipulation et stockage

7-1- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Eviter le contact répété ou prolongé avec la peau. Ne pas respirer les vapeurs. Il doit être interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. N'utiliser que des appareils électriques antidéflagrants mis à la terre. Minimiser les étincelles statiques/éviter les feux instantanés. Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle.

Nom du produit: Phosphatant

Révision: 28/04/2014

Date d'impression: 28/04/2014

7-2- Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités.

Mesures techniques	: Entreposer dans un endroit accessible aux personnes autorisées.
Conditions de stockage	Conserver dans l'emballage d'origine. Conserver à température ambiante. Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles-Ne pas fumer.
Produits incompatibles	: Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.
Matières incompatibles	: Emballages en matières plastiques.

7-3- utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

Section 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8-1- Paramètre de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8-2- Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs inflammables.
Équipement de protection individuelle	: Vêtements de protection. Ventilation insuffisante: porter une protection respiratoire. Dégagement de poussières: masque antipoussière. Gants. Lunettes de sécurité.



Protection des mains	: Gants en caoutchouc nitrile.
Protection oculaire	: Porter des lunettes de sécurité bien ajustées ou un écran facial.
Protection de la peau et du corps	: tablier et bottes résistants aux solvants.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

9-1- Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.

État physique	: Liquide fluide
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
Odeur	: Nauséabonde
pH de la substance/mélange	: Non applicable
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Non applicable
Densité	: = 1
Solubilité	: Diluable

9-2- Autres informations.

Aucune donnée disponible

Section 10. Stabilité et réactivité

10-1- Réactivité

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10-2- Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10-3- Possibilité de réactions dangereuses

Avec les solvants.

10-4- Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

Nom du produit: Phosphatant
Révision: 28/04/2014
Date d'impression: 28/04/2014

Section11: informations toxicologiques

11-1-Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Irritation : Irritant pour les yeux.
Corrosivité : Non classé
Sensibilisation : Non classé
Mutagénicité : Non classé
Cancérogénicité : Non classé
Toxicité à doses répétées : Non classé.

Section12: informations écologiques

12-1-Toxicité

Ecologie-eau : Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau.

12-2-Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12-3-Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12-4-Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12-5-Résultats des évaluations PBTet VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12-6-Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

Section13 : Considérations relatives à l'élimination

13-1-Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale(déchets) : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales

Section14 : Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR/RID/ADNR/IMDG/ICAO/IATA

14-1-Numéro ONU

N°UN : 1789
N°UN (IATA) : 1789
N°UN(IMDG) :1789

14-2-Nom d'expédition des Nations unies

ADR : Acide chlorhydrique
RID : Acide chlorhydrique
IMDG : Hydrochloric acid

14-3-Classe(s) de danger pour le transport

Classe (ONU) : 8
Classe (IATA) : 8
Etiquettes de danger (ONU) : 8

14-4-Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ADR : II
Groupe d'emballage RID : II
Groupe d'emballage IMDG : II

14-5-Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14-6- Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14-6-1-Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles.

14-6-2-Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14-6-3- Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14-7- Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL73/78 et au recueil IBC

Non applicable

Section15 : Informations réglementaires

15-1-Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15-1-1-Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH
Ne contient pas de substance candidate REACH

15-1-2-Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15-2-Evaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

Section16 : Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 3 (Dermal) Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 3
Acute Tox. 3 (Inhalation:dust,mist) Toxicité aiguë (inhalation:poussière,brouillard) Catégorie 3
Acute Tox. 3 (Oral) Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 3
Acute Tox. 4 (Oral) Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Acute 1 Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1 Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2 Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Eye Dam. 1 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Eye Irrit. 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 2 Liquides inflammables, Catégorie 2
Flam. Liq. 3 Liquides inflammables, Catégorie 3
Repr. 2 Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Repr. 2 Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Skin Irrit. 2 Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
STOT SE 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 1
STOT SE 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
STOT SE 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H225 Liquide et vapeurs très inflammables
H226 Liquide et vapeurs inflammables
H301 Toxique en cas d'ingestion
H302 Nocif en cas d'ingestion
H311 Toxique par contact cutané
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H315 Provoque une irritation cutanée
H318 Provoque des lésions oculaires graves
H319 Provoque une sévère irritation des yeux
H331 Toxique par inhalation
H335 Peut irriter les voies respiratoires
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
H361f Susceptible de nuire à la fertilité
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
R10 Inflammable
R11 Facilement inflammable
R22 Nocif en cas d'ingestion
R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion
R36 Irritant pour les yeux
R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau
R39/23/24/25 Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion
R41 Risque de lésions oculaires graves
R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R62 Risque possible d'altération de la fertilité
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges
F Facilement inflammable
N Dangereux pour l'environnement
T Toxique
Xi Irritant

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit